

Compétences visées

Mesurer l'impact et les enjeux financiers de la mise en œuvre de la réforme tarifaire Séraphin-PH dans son établissement.

Objectifs et contenus

Appréhender la démarche financière de la réforme Séraphin-PH

- La définition et les principes de la réforme, le choix de modèle de financement : financement mixte.
- L'expérimentation Séraphin-PH 2022 : retour d'expérience et contexte de son déploiement en 2025.
- Le cadre du décret de janvier 2025.
- La question de l'activité et de sa mesure : taux d'occupation, file active.
- La base budgétaire et le coefficient de modulation en lien avec les nomenclatures besoin et prestation.

Élaborer sa stratégie financière avec Séraphin-PH

- Le diagnostic financier de la structure pour aller vers une stratégie financière performante :
 - la rentabilité économique : mesure et perspective,
 - la lecture financière de l'établissement,
 - la mesure de la rentabilité financière de l'établissement : forces, faiblesses et leviers financiers,
 - la cartographie des principaux postes de la structure financière.
- La performance économique : profitabilité et équilibre financier, panel des prestations au regard des besoins recensés.
- Les outils à mobiliser et les indicateurs à créer, à suivre.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Exercices.
- Simulation.
- Diagnostic.

Personnes concernées

Directeur, responsable financier, encadrement dans le secteur de la santé.

Valeur ajoutée

Cette formation permet d'établir un diagnostic financier pour mesurer l'impact de la réforme tarifaire et adapter la conduite de l'établissement. Une démarche pragmatique sera proposée au cours de cette formation pour transposer la réforme dans les outils et la culture de l'établissement.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Décret n°2025-85 du 29 janvier 2025 portant création d'un traitement de données à caractère personnel relatif au modèle de financement des établissements et services sociaux et médicosociaux accompagnant des personnes mineures et jeunes adultes en situation de handicap.

Mise à jour le : **04/03/2025**